



La France des hippodromes au service de notre filière.



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Je lis et j'entend régulièrement certains continuer à vouloir opposer Paris et la province et laisser croire que la décentralisation aurait lésé «Paris» au profit des hippodromes et des propriétaires en régions.

Il s'agit là d'une vision totalement erronée, tronquée, sans fondement d'analyse. C'est la libération du carcan parisien du calendrier du PMU, mis en œuvre sous l'impulsion de Jean-Luc Lagardère, qui a été le socle d'une formidable période de croissance (1996-2013) pour les filières. Chacun doit en être conscient et s'appuyer sur cet acquis pour construire l'avenir.

La décentralisation, une utilisation responsable du maillage des hippodromes...

Souvenons-nous de l'état des installations d'un certain nombre d'hippodromes régionaux importants au début des années 1990 (1ère catégorie et, aussi, pôles nationaux et régionaux) inadaptés en termes de réception du public, condamnables pour l'hébergement des chevaux. Il n'est pas besoin de donner une liste.

Vendredi 12 juin 2015 – N°80

Pratiquement tous les pôles régionaux ont été refaits ou rénovés. Bien que le niveau parisien ait été au départ très nettement supérieur, cela a aussi été le cas de Chantilly et Deauville, de Fontainebleau et de Compiègne.

Lorsque j'entends certains fustiger la qualité des infrastructures de nos principaux hippodromes régionaux, je les engage à faire le point sur l'évolution de ces quinze dernières années. C'est l'ensemble des outils d'accueil des grands hippodromes qui a été mis aux normes.

Cette amélioration généralisée, qui a accompagné la croissance des filières du Trot et du Galop, n'a pas été financée par les seules retombées de l'amélioration des résultats du PMU. Sans la programmation de nouvelles réunions «premium» réparties sur le territoire, nous n'aurions jamais pu mobiliser en faveur des courses autant de fonds des municipalités, des conseils généraux et régionaux, et parfois même des instances européennes.

N'ayons pas peur de le dire, sans la décentralisation, des dizaines d'hippodromes majeurs auraient été marginalisés de la carte de France des hippodromes, peut-être pour la plus grande satisfaction de quelques fossoyeurs, mais engendrant alors une spirale de repli de l'ensemble des courses en France.

Evidemment, beaucoup d'hippodromes de province n'ont pas (encore) eu un accès direct à la manne des enjeux nationaux. Ils ont tout de même profité d'une situation nouvelle



permettant de réaffecter les subventions d'investissement et de fonctionnement gérées en commun entre le Trot et le Galop dans les enveloppes de la Fédération Nationale.

...et le socle de notre stratégie de croissance

La croissance des vingt dernières années s'est fondée sur la stratégie de développement de l'offre, la contribution à la recette d'une proportion croissante de chevaux, donc de propriétaires et de professionnels, mais aussi d'hippodromes. Et chacun a eu sa part, en premier lieu les courses de la région parisienne et les compétitions au plus haut niveau, en obstacle comme en plat. Partant avec une proportion plus forte dans les enveloppes, elles ont maintenu leur large prééminence.

La stratégie d'augmentation de l'offre a trouvé aujourd'hui ses limites dans le cadre actuel, et il est de bon ton de la critiquer *a posteriori*. On ne peut oublier pour autant l'acquis, en premier lieu le niveau des allocations, et ne pas le risquer à l'occasion d'une nouvelle phase de croissance.

Le repli sur un périmètre plus étroit est une direction qu'il faut exclure absolument. Évidemment, la période de forte croissance a modifié des équilibres, pour tout dire assez figés depuis l'instauration du calendrier PMU en 1930. Le profil des recettes des paris, mais aussi la répartition des chevaux à l'entraînement est aujourd'hui nettement plus national qu'il ne l'était en 1995. Précisément, la force des courses françaises est son ancrage national, réparti sur le territoire, comme le sont ses clients (les parieurs), ses propriétaires, ses entraîneurs, ses haras et, ce n'est pas le moindre dans une

activité d'économie mixte, ses députés et ses sénateurs..

La croissance des allocations pour seul objectif

Notre système a su concilier l'indispensable décentralisation et la mutualisation – certains diront la centralisation – des ressources afin d'organiser une redistribution nationale.

Il n'y a pas de sacrifiés. En tout cas, il ne doit pas y en avoir. La définition d'un nouveau modèle imposera des choix, par exemple sur le nombre de courses disputées chaque année en France. Mais, pour réussir, France Galop – et non Paris Galop – doit profiter de sa base régionale (et l'Ile-de-France est une région). Faute de vouloir courir vers un échec programmé, une stratégie nouvelle devra utiliser l'outil de travail et de communication que forment les hippodromes de toutes les catégories.

On le sait, mais il n'est pas inutile de le répéter, les allocations à Paris comme en régions n'auraient jamais progressé de la sorte sans cette augmentation de l'offre, qui n'a été qu'une démarche d'utilisation responsable de l'ensemble du programme de courses. Tous, nous sommes sur le même bateau. Celui de la croissance d'hier comme celui qui va demander de l'innovation et de l'ambition de demain.

L'objectif final de la gestion de notre filière est pour moi clair : la distribution d'allocations pour assurer sa base d'activité. Nous n'y parviendrons qu'ensemble, unis pour le meilleur.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr